

NOUVEAUX HORAIRES à compter du 11/05/2026

SECRETARIAT

LUNDI : 9h - 11h

MARDI : 9h - 11h

JEUDI : 9h - 11h et 16h - 18h

VENDREDI : 9h - 11h

PERMANENCE DU MAIRE

Le matin, sur rendez-vous

Le Maire,
JM GRELLIER

